

ILS MONOPOLISENT DES MÈTRES CARRÉS QUI NE SONT PAS RENTABLES



1



2



3

Ghettoïsation « Une ségrégation entre les qualités de populations », s'insurge Nancy Carrère (1). L'immeuble des Ciantelli (2) est cerné de chantiers : subtiles pressions pour les faire partir de leur plein gré. Jeanine Martinez (3), présidente de l'ALM, défend ces locataires.

masse alors qu'elle n'avait pas encore déménagé. Les deux derniers jours, ç'a été Beyrouth », explique Nancy Carrère. Sa maman, Ginette, 79 ans, vivait en face de l'immeuble des Ciantelli depuis quarante ans. Toute sa vie, elle a travaillé aux côtés de son époux, plombier. Elle a été expulsée puis relogée mais seulement jusqu'à fin 2012.

« Que faire ? Retourner en France ? On ne fait pas ses valises pour un autre pays à 80 ans ! » s'émeut sa fille. De nombreuses personnes âgées sont dans ce cas. Voté récemment, un amendement à la loi 1235 oblige désormais l'État à reloger les plus de 70 ans si les propriétaires en sont incapables. Mais rien ne bouge. « Nous monopolisons des mètres carrés qui ne sont pas rentables. Ils ne vont pas se battre pour nous, poursuit Nancy qui dénonce cette logique de caste. Nous sommes pourtant autant monégasques que les autres. »

De plus en plus de nationaux à loger (même s'ils sont minoritaires sur les 32 000 habitants) et un standing glamour à tenir ont fait de Monaco le paradis des spéculateurs. Le secteur protégé se réduit à vue d'œil. Les prix flambent. Les domaines leur sont inaccessibles et les Enfants du pays se sentent abandonnés. Les Français sont les premiers touchés. Encore plus de 15 000 en 1985, ils n'étaient plus que 8 302 en 2010. Car, en plus du peu de droits qu'ils ont dans cet État tiers (ils ne votent pas, ont

une carte de séjour à renouveler, ne sont prioritaires ni pour l'emploi ni pour le logement), les Français de Monaco ne profitent pas de la fiscalité « douce » de la principauté : ils paient des impôts... à la France. Alors, quand les problèmes surgissent, la plupart s'en vont. « Le gouvernement s'appuie sur les propriétaires en leur imposant des loyers dérisoires, insiste Sylvie Ciantelli. Je me mets à leur place. » Côté gouvernement, on renvoie la balle : « L'État n'a pas vocation à se substituer aux propriétaires déclare Robert Colle, secrétaire général du ministère d'État, le pouvoir exécutif. Mais nous avons à cœur de faire avancer les dossiers. La Direction de l'habitat va sur place pour se rendre compte des problèmes. » Pourtant, Sylvie Ciantelli est formelle : malgré les courriers qu'elle a envoyés, personne n'a monté son escalier lépreux.

« Nous traitons une quinzaine de dossiers vraiment scandaleux », précise Jeanine Martinez, prof d'histoire-géo à la retraite et présidente d'honneur de l'Association des locataires de Monaco. « Mais beaucoup de gens ne viennent pas jusqu'à nous. Ils préfèrent téléphoner, de peur d'être vus. » Enfant du pays, son grand-père, un menuisier italien, est arrivé sur le Rocher en 1901. « Les promoteurs font pression sur le gouvernement, qui répercute subtilement cette pression sur les habitants. Une carrière bloquée, un appartement qui vous passe sous le nez... Les Monégasques se sentent débiteurs de leurs privilèges. Et les étrangers ont peur pour leur carte de séjour. Alors, ils se taisent. » Monaco est une monarchie au pouvoir presque absolu.

Pour autant, peu d'Enfants du pays tentent d'obtenir la nationalité monégasque tant le processus est devenu restrictif. En 2010, seules sept personnes sont devenues Monégasques. Quant à leur octroyer un statut légal, l'idée a été lancée il y a cinq ans par le sénateur représentant les Français de l'étranger, Christophe-André Frassa. Depuis, c'est un serpent de mer. Difficile d'en savoir plus, le sénateur n'ayant pas pris le temps de répondre à nos questions. Seule certitude, les Enfants du pays sont en voie d'extinction. « L'état des finances publiques ne permet pas de multiplier les efforts pour toutes les catégories, tente de nuancer Robert Colle. Il est normal de réserver des priorités à nos nationaux. Mais les Monégasques ont grandi avec les Enfants du pays sur les bancs de l'école. Ils sont intimement liés à la vie de notre pays, sentimentalement et économiquement, tempère Robert Colle. Ce sont nos frères. » Des frères mis à la porte. Drôle de famille... ■

Dans une monarchie au pouvoir presque absolu, leur seul droit, c'est partir

Clan Pastor

Les autres patrons

Grâce à son quasi-monopole, cette famille de promoteurs est l'une des plus grosses fortunes du Rocher.

Leur devise ? Le béton est d'or. Les Pastor sont les patrons de l'immobilier et des chantiers, sur le Rocher. Un quasi-monopole sur 2 kilomètres carrés. « Ils possèdent 50 % du Larvotto, le boulevard le plus cher du monde, précise Jeanine Martinez, présidente de l'Association des locataires de Monaco. Ils achètent tout ce qu'ils peuvent. Et ils peuvent beaucoup. » À coups de marteau-piqueur, ce clan s'est forgé l'une des plus grandes fortunes du pays. Mais il est impossible de savoir exactement à la tête de combien de millions se trouve la famille de promoteurs, dont le parcours fait partie intégrante de l'histoire monégasque. Débarqué d'Italie à la fin du XIX^e siècle, Jean-Baptiste, le fondateur, se fait maçon. Son fils Gildo se lance dans l'immobilier et mise sur la prospérité naissante du Rocher. Pari gagné. Le prince Rainier

On dit qu'il y a le prince Albert... et Michel Pastor

a l'âme d'un bâtisseur. Il est de tous les bons coups. Les immeubles poussent, la fortune grandit. Ses trois enfants prennent sa suite : Victor, Hélène et surtout Michel, le plus flamboyant des héritiers. À 68 ans, l'ex-président de l'AS Monaco est amateur

d'art et il a investi dans les antiquités, les voitures de luxe, les assurances en plus de ses activités immobilières. Très investi dans la vie monégasque, on dit qu'il y a le prince... et lui. Est-ce pour cela que les Pastor (l'avenir est déjà assuré par la quatrième génération) n'ont pas été invités au mariage princier ? « Ce n'est pas le grand amour, précise Jeanine Martinez. Ils sont assis sur la même branche. » Les souverains ont eux aussi des affaires dans la pierre. Bien obligé, pour tout ce petit monde, de s'épauler. « Il y a peu, Pastor voulait acquérir une villa du secteur protégé, raconte un habitant qui préfère garder l'anonymat. Le propriétaire en place a eu vent du prix d'achat : dérisoire. Pour le bien de ses locataires, il a proposé à l'État de le racheter pour cette somme. On lui a répondu que ce n'était pas possible. Il leur a proposé plus cher. C'était toujours non... » ■ A. S.